



Madame Christiane DUPART
Présidente de l'Association
FNAUT NPDC PICARDIE
11, rue des Hironvalles
60100 CREIL

Lille, le **10 JUIN 2016**

Nos réf. : DR/16/133

Madame la Présidente,

Je fais suite à votre courrier du 2 juin portant sur le mouvement social touchant l'ensemble du réseau national dont les TER de la région Hauts de France.

Je tiens à vous assurer que nous regrettons sincèrement les désagréments que les mouvements sociaux actuels occasionnent à nos usagers et que les équipes de SNCF Mobilités sont totalement mobilisées pour assurer à nos voyageurs des conditions de transport et une information aussi fiables que possible.

Chaque jour, nous établissons un programme de circulation des trains visant à optimiser l'utilisation des ressources disponibles en conducteurs et en contrôleurs. Le mouvement actuel est très fortement suivi chez les conducteurs ce qui nous impose un plan de transport qui peut être très réduit. La grève touche également les centres de maintenance ce qui perturbe en plus la disponibilité des rames et donc la composition des rames.

Vous évoquez un dédommagement des voyageurs. Cette question est actuellement en cours d'analyse compte tenu du caractère particulier de ce mouvement et des engagements propres à chacune des activités de l'entreprise. Bien entendu, nous ne manquerons pas de tenir l'ensemble des associations d'usagers informés des dispositions encadrant ce dispositif dès que celles-ci auront été validées.

Vous assurant que toutes les équipes du TER Hauts de France se mobilisent pour assurer l'acheminement des voyageurs, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jacky LION
Directeur Régional